

# Dialogue autour des Droits de l'enfant

Cycle de conférences sous la coordination de Maryline Bruggeman

## Droits de l'enfant au travail Comment protéger les "enfants influenceurs" ?

**Madame Maëlys GRANGE**  
Doctorante en droit privé

**Mardi 26 mars 2024**  
17h30

**Amphithéâtre D**  
(bâtiment Arsenal)

Lien zoom communiqué sur inscription : [idp@ut-capitole.fr](mailto:idp@ut-capitole.fr)



INSTITUT DE DROIT PRIVÉ



Image : Charlie Mackesy

En 2024, les Droits de l'enfant ont 100 ans !

En 1924, la Société des Nations consacrait pour la première fois des droits spécifiques à l'enfant. Soixante-cinq ans plus tard, l'ONU parachevait l'édifice avec la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) entrée en vigueur en France dès 1990. Cette convention dite de New-York est aujourd'hui l'instrument privilégié de défense et de promotion des Droits de l'enfant.

Ce centenaire, s'il mérite assurément d'être célébré, appelle aussi à la vigilance tant la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant n'est jamais définitivement acquise. Depuis l'adoption de la CIDE, le contexte a changé et, au premier chef, la société dans laquelle nous évoluons : explosion des structures familiales, développement de la monoparentalité, aggravation de la pauvreté, du contexte migratoire et de la délinquance des jeunes, emprise croissante du numérique, revendications nouvelles d'autonomie et d'égalité... Autant d'épreuves pour les droits reconnus aux enfants et autant de raisons de s'interroger, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, sur leur effectivité.

Ce cycle de conférences est organisé par l'IDP. Il vise à offrir un espace de dialogue aux universitaires et aux professionnels autour des Droits de l'enfant. Plusieurs rencontres ponctueront l'année 2024.

En janvier, Madame Jessica EYNARD a abordé la question des droits de l'enfant acteur sur Internet..

Ce second rendez-vous nous permettra d'aborder avec Madame Maëlys GRANGE, une problématique nouvelle, celle des enfants dits "influenceurs", qui bouscule le droit de la protection de l'enfance comme le droit du travail.

En avril, ce sera Madame Laurence BELLON, ancienne juge des enfants, forte de son expérience à Marseille, qui évoquera avec nous les difficiles questions soulevées par l'implication des mineurs dans le trafic de stupéfiant.

Contact : [Maryline.Bruggeman@ut-capitole.fr](mailto:Maryline.Bruggeman@ut-capitole.fr)

Inscription possible sur Adum pour les doctorants

Lien zoom communiqué sur inscription : [idp@ut-capitole.fr](mailto:idp@ut-capitole.fr)



INSTITUT DE DROIT PRIVÉ

